

La médaille d'art en Suisse – Concours d'artistes

Rapport du jury tenu le mardi 9 janvier 2007

Conformité des travaux

Dans un premier temps le jury examine la conformité des travaux soumis au règlement. Les numéros 600 705 et 312 154 sont tout d'abord écartés du concours parce qu'ils n'ont pas été reçus dans les délais prescrits. Du fait de l'intérêt artistique évident de certaines pièces, ils sont cependant conservés pour l'exposition.

Le débat s'engage ensuite sur la définition même de la médaille. On est d'accord sur la nécessité pour ces œuvres d'être créées pour être prises dans la main. Ce rapport d'intimité entre l'œuvre et son récepteur est en effet un des traits essentiels de la médaille. Mais on se met également d'accord sur le fait qu'une médaille doit être reproductible, même si ce n'est pas forcément en grande série. Après discussion, la définition et le texte de Marjan Scharloo qui figurent en tête du règlement paraissent déterminants, sur ce point comme sur celui de la nécessité d'un relief.

Pour n'être pas conformes à ces définitions, sont alors écartés du concours les numéros suivants : 121 682/1-2,4, car ce sont de petites sculptures voire des études de matériaux ; 405 459, par manque de relief. Ensuite, la série 463 966 est retirée pour les mêmes raisons ainsi que pour sa non conformité au critère de durabilité du matériau. Le numéro 570 475/1 est sorti de sa série car sa taille est supérieure aux 15 centimètres imposés. Enfin, les numéros 862 794/1-5 sont écartés comme n'étant pas non plus des médailles. De plus, dans ce cas précis, le système d'accrochage prévu montre bien que ces objets ne sont pas faits pour la main.

Parmi toutes ces pièces non conformes, seule cette dernière série (862 794/1-5) est écartée complètement de l'exposition. En effet, le jury a souhaité retenir les autres pièces comme exemple de réalisations artistiques intéressantes, même si elles ne correspondent pas à la démarche de la médaille.

Le jury statue ensuite sur la catégorie des projets. De l'avis général, les pièces soumises sont suffisamment explicites et abouties pour être comparées aux œuvres terminées. La situation prévue dans le règlement – soit la présentation d'un modèle à réduire avec une terminaison sous la forme d'une simple description – ne s'est pas présentée, sauf pour le numéro 312 154. Or celui-ci ne peut de toute façon pas être retenu, comme on l'a vu, à cause du délai de réception.

Travaux des écoles

Le jury s'arrête ensuite sur les travaux des écoles, il trouve les trois œuvres soumises d'une excellente qualité et refuse par conséquent de distinguer l'une d'entre elles. La démarche est à chaque fois intéressante et la cohésion due à des travaux exécutés dans le cadre d'un même enseignement est évidente. Le jury attribue donc à ces œuvres trois prix de Fr. 500.– chacun. Il espère enfin que ces travaux sauront inspirer d'autres professeurs dans les écoles d'art en Suisse.

Prix du Jury

Après plusieurs tours d'élimination, le jury choisit de ne pas attribuer de grand prix car aucune œuvre ne suscite un engouement suffisant auprès d'une majorité de membres. Il reconnaît néanmoins la qualité et l'intérêt d'un grand nombre des œuvres présentées et se réjouit de la diversité de cette production suisse. Aussi, il attribue les prix suivant :

1^{er} prix de Fr. 5'000.– : 698 329, la qualité de la taille directe, l'intégration des 2 matériaux et leurs contrastes, le dépassement de l'espace et l'impression de vivant au moment du touché en font une œuvre parfaitement aboutie. Le jury regrette seulement une patine un peu dure et l'absence d'un revers

Prix spécial de Fr. 2'000.– : 734 170/7,9,11,12, le jury remarque tout spécialement l'extrême maîtrise de la technique de la cire perdue. Il apprécie la douceur de la technique mise au service du sujet choisi. Il admire la poésie qui s'en dégage, mais regrette le manque d'une vision contemporaine de la médaille.

Prix spécial de Fr. 2'000.– : 570 475/2-6, le jury apprécie la recherche plastique ainsi que la patine parfaitement aboutie. Cette œuvre résolument contemporaine paraît une piste de développement intéressante en matière de création de médailles.

Prix d'encouragement de 1'000.– : 121 682/7, le jury estime l'universalité du message délivré par cette pièce, il apprécie la répartition du thème entre l'avvers, le revers et la tranche, cette œuvre appartient à une conception traditionnelle de la médaille tout en offrant des perspectives pour l'avenir.

Levée de l'anonymat

Avant de connaître l'identité des participants, le jury approuve une première mouture du présent rapport, afin de fixer par écrit les décisions prises. L'anonymat peut alors être levé :

Premier Prix

698 329 Jacques Rais, Soulce

Prix spéciaux

734 170 Christa Seth-Höfner, Pfeffingen

570 475 Odile Vuillemin, Les Fins

Prix d'encouragement

121 682 Maya Graber, Hitzkirch

Prix travaux des écoles

126 251 Sophie Amey, Ecole d'Art,
La Chaux-de-Fonds

454 687 Gilles Castella, Ecole d'Art,
La Chaux-de-Fonds

896 518 Florian Zbinden, Ecole d'Art,
La Chaux-de-Fonds

Autres participants

236 688 Bernard Gaillard, Aibre
285 541 Serge Pisoni, La Chaux-de-Fonds
312 154 Max Woodtly, Rothrist
342 875 Wilma Benz, Marbach
356 521 Philippe Russbach, Carouge
392 738 Christine Burch, Rheinfelden
405 459 Mariann Landolt, Zollikon
463 966 Hans Schöpfer, Granges-Pacot
548 505 Wilma Benz et Maya Graber,
Marbach et Hitzkirch
555 037 Marco Prati, Brè sopra Lugano
600 705 Roger Pfund, Carouge
646 106 Grazyna Jolanta Lindau, Bern
862 794 Tobias Sauter, Basel
911 883 Marcus Egli, Le Prévoux
912 448 Flaviano Salzani, Riaz
921 379 Sylvia Goeschke, Bottmingen
975 952 Christoph Sapper, Horw
990 165 Pierre-Alain Zuber, Genève

Les membres du jury :

Sophie Delbarre

historienne de
l'art, commissaire
de l'exposition, La
Chaux-de-Fonds

João Duarte

médailleur-
sculpteur,
professeur à la
Faculté des beaux-
arts de l'Université
de Lisbonne

Henry Jacot

graveur-
médailleur,
membre
Visarte,
Le Locle

Hortensia von Roten

présidente de la Société
suisse de numismatique
(SSN) et du Comité
international pour les
musées bancaires et
monétaires (ICOMON),
Zürich

Pierre Zanchi

vice-président
du Comité
international de
la FIDEM, Pully

Organisation / administration : Gilles Perret, conservateur du Cabinet de numismatique
au Musée d'art et d'histoire de la Ville de Neuchâtel